

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Coca-n-est-pas-cocaine-Coca-Cola-non-plus>

Coca n'est pas cocaïne, Coca-Cola non plus !

- Les Cousins - Bolivie -

Date de mise en ligne : mercredi 15 janvier 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Eric Leeuwerck.

El Alto, décembre 2002.

En Bolivie, en décembre 2002, l'exportation de 60 tonnes de feuilles de coca à la compagnie Coca-Cola crée la confusion sur les normes en vigueur d'exportation du produit.

L'Organisation des États Américains (OEA) décrétait il y a quelques décennies la feuille de coca comme étant une drogue - ce qui implique l'interdiction de sa culture, commercialisation et consommation (sauf dans le cadre d'une utilisation traditionnelle au sein du territoire bolivien) et son exportation -, sur l'appui d'arguments forts contestables : la feuille de coca est hallucinogène, crée de la dépendance, diminue l'espérance de vie du consommateur et détériore la santé.

Donc, la feuille de coca serait une drogue dangereuse, selon la OEA... Mais il est intéressant d'apprendre qu'en pleine « guerre contre la drogue » et la culture illégale de la feuille de coca dans le Chapare en Bolivie, le gouvernement bolivien propose une étude de marché pour la commercialisation de la feuille de Coca, cette étude servirait aussi entre autres, à évaluer la demande en termes de consommation légale nationale.

Naît un malentendu quand soixante tonnes de feuilles de coca sont vendues à l'entreprise d'import-export ALBO export : la feuille de coca aurait-elle été légalisée pour permettre son exportation ? Non, juste soixante tonnes ont été vendues à ALBO export cette année (204 Tonnes en 1995, 114 Tonnes en 1996, 49 Tonnes en 1999, d'après le CELIN, Centro Latinoamericano de Investigación Científica). ALBO a exporté durant 26 ans de la coca aux États-Unis et par l'intermédiaire de la Stephan Chemical Co. uniquement, import-export pharmaceutique, malgré que les exportations de la feuille de coca soient interdites depuis 1971...

En réalité, ALBO export vend la coca à la compagnie Coca-Cola. Il serait intéressant de connaître quels sont les arguments utilisés par la multinationale quand ils se défendent farouchement en disant dans les médias boliviens « Mais, il n'y a pas de cocaïne dans nos produits ! ».

Coca-Cola Company affirme donc sans équivoque que « Coca no es Cocaína ». Mais selon la Drug Enforcement Administration - service anti-drogues étasunien, la coca est une drogue.

Eet alors : combien de consommateurs de Coca-Cola, donc de drogués dans le monde ?

La coca, au même titre que la consommation de café, est tout au plus une drogue de société, nous permettant de supporter un rythme de production imposé, à la grande différence que la feuille de Coca est véhiculée par une tradition ancestrale.

Deux remarques :

- ▶ COCA : *Erythroxylum coca*, les feuilles sont mâchées, riches en vitamines, minéraux et oligo-éléments, sa mastication apaise la fatigue et la faim.
- ▶ COLA : *Cola acuminata, nitida*; graine africaine, provenant du « colatier », « le plus souvent, la graine est mâchée, la cola constitue un tonique du coeur, elle apaise la faim et la fatigue (...) »

Sans aucun doute, les arguments de la OEA appuyant l'hypothèse que la coca est une drogue sont douteux.

Coca n'est pas cocaïne, Coca-Cola non plus !

La coca est prétendument « hallucinogène » : même la cocaïne (alcaloïde qui est extrait des feuilles de coca macérées en grandes quantités avec, entre autres, du kérosène et de l'acide sulfurique) ne provoque aucun effet hallucinogène, de plus, le peu de cocaïne contenue dans la feuille de coca libérée lors de sa mastication est hydrolysée entièrement dans le système digestif, en aucun cas elle n'arriverait au système nerveux central.

La OEA affirme aussi que la consommation des feuilles de coca est « responsable d'une diminution de l'espérance de vie et d'un effet négatif sur les indices de santé » : ce ne sont pas les personnes les plus riches qui consomment quotidiennement la feuille de coca, les effets sur la santé des personnes qui la consomment régulièrement sont d'origine sociale.

Des propositions d'étude sur la feuille de coca et sa consommation sont émises par la « defensoría del pueblo » (défenseurs du peuple). Le député Evo Morales, appuyé par le ministre du gouvernement A.Gasser, propose que ce soit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui mène à bien cette étude.

Pour enfin en finir avec l'obscurantisme pseudo-scientifique de la OEA ?

En attendant que l'on se décide sur les études à mener sur la feuille de coca et par quelles institutions, quelle solution est offerte directement aux cultivateurs/trices « cocalero/a » du Chapare ?

Alors que de nombreuses organisations et institutions internationales, financées par les banques multilatérales de « développement » ont tenter d'implanter des cultures « alternatives », ce qui a été jusqu'à présent un cuisant échec à cause de la quasi nulle ouverture du marché à ces produits.

Pour terminer, l'opinion des États-Unis grâce à Stanley Schraeger, chef du NAS, Division des Narcotiques en Bolivie n'a émit aucun commentaire sur le thème, juste que « le sujet de l'étude est une affaire entre le gouvernement (bolivien) et les cocaleros (cultivateurs de la feuille de Coca) (...) ». Telle fut sa déclaration à la fin d'un championnat de football juvénile dédié à promouvoir le sport et le refus des drogues, à El Alto (La Paz), où étaient présents le Vice-ministre de la Défense Sociale et le chef du NAS. Peut-être ce dernier aurait-il été plus bavard sur l'arrivée de soldats américains sur le territoire bolivien, qui sont soit-disant venus pour construire des écoles ?

Bibliographie :

*Moreau (F) : Alcaloïdes et plantes alcaloïfères « Que sais-je ? », presses Universitaires de France.

*Manuel de Lucca D., Jaime Zalles A. ; « Flora Medicinal Boliviana », Editortial Los Amigos del Libro.

Sur l'exportation de la feuille de Coca :

* « La Prensa » (La Paz), sábado 14 de diciembre 2002, Pg. 2a « Empresa ALBO pide toneladas de coca para la exportación. »

* « El Alteño » (El Alto), sábado 14 de diciembre 2002, Pg. 6 « Gobierno niega que legalizará exportación de Coca, sólo a Coca-cola. »

Post-scriptum :

© COPYLEFT RISBAL 2002.

[Risbal](#)